



# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

## Réunion détaillée du conseil d'administration tenue le 9, 17 et 24 février 2026

Salutations / Bienvenue !

En février, le conseil d'administration s'est réuni à une reprise dans le cadre d'une réunion ordinaire et à deux reprises en séances extraordinaires afin de traiter un ensemble de questions stratégiques, de gouvernance et d'enjeux organisationnels émergents. Lors de ces trois réunions, le conseil est demeuré concentré sur ses responsabilités fondamentales en matière de gouvernance, de gestion financière et d'alignement avec les exigences fédérales et les politiques de l'organisation.

Lors de la réunion ordinaire du 9 février, le conseil a reçu des mises à jour complètes de la direction couvrant les deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier, ainsi qu'un point d'étape sur la Stratégie 2028. Les discussions ont reflété une volonté constante de renforcer la rigueur de la planification par l'intégration et l'alignement des activités opérationnelles (« activités courantes ») et des initiatives stratégiques (« projets de transformation »), avec un accent clair sur des résultats mesurables, la transparence et la responsabilisation.

Le conseil a approuvé le budget de l'exercice 2027, sur recommandation du comité des finances et de l'audit, en reconnaissant à la fois les investissements nécessaires à l'avancement des priorités stratégiques et la nécessité d'une gestion rigoureuse des coûts, notamment dans des domaines comme le sport sécuritaire. Il a également approuvé le rapport de recommandations en matière de sport sécuritaire (2026–2030), réaffirmant son engagement envers une approche structurée et pluriannuelle alignée sur les cadres fédéraux et les capacités organisationnelles.

La gouvernance et l'alignement avec les parties prenantes ont également constitué des thèmes centraux. Le conseil a reçu des mises à jour du comité de gouvernance et d'éthique, notamment concernant le processus de mise en candidature en vue de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) du 26 mai 2026. Il a également tenu des discussions sur les relations avec les membres votants par catégorie, le rôle des personnes-ressources du conseil pour ces catégories, ainsi que sur l'importance de maintenir une distinction claire entre la gouvernance et les opérations.

Le conseil a par ailleurs fait progresser des dossiers liés aux partenariats nationaux et internationaux, y compris le renouvellement de l'entente de réciprocité entre Canada Équestre et la United States Equestrian Federation (USEF), prévu pour novembre 2026.



Deux réunions extraordinaires du conseil ont été convoquées les 17 et 24 février afin de traiter des enjeux urgents liés aux relations avec les membres votants, à la clarté de la gouvernance et aux risques organisationnels. La réunion du 17 février a porté sur l'examen et l'ajustement de la réponse du conseil à une correspondance reçue de membres de la catégorie B, en mettant l'accent sur la distinction entre les exigences prévues par les règlements administratifs — telles que les obligations financières — et les discussions plus larges de gouvernance et d'exploitation. Le conseil a appuyé l'envoi d'une réponse révisée afin d'assurer la clarté, la cohérence et l'alignement des communications.

Lors de la réunion extraordinaire du 24 février, le conseil a pris d'importantes décisions en matière de gouvernance. Il a notamment approuvé une motion visant à appliquer la Politique relative aux affiliés en défaut, reconnaissant officiellement que plusieurs membres votants affiliés ne sont pas en règle en raison du non-paiement de leurs cotisations, conformément aux règlements administratifs. Il a également demandé à la direction de communiquer clairement les mesures correctives et les voies de réintégration, y compris l'octroi d'un délai de grâce pour le paiement des cotisations de 2025.

Le conseil a en outre approuvé deux initiatives structurantes pour l'avenir : la création d'un comité ad hoc chargé d'élaborer une proposition en vue d'un examen indépendant de l'efficacité organisationnelle, ainsi que le lancement d'un examen juridique et de gouvernance des statuts constitutifs et des règlements administratifs afin d'explorer l'éventuelle introduction de postes d'administrateurs et administratrices désignés par catégorie. Ces décisions témoignent de l'engagement du conseil envers l'amélioration continue, la transparence et le renforcement de l'alignement à l'échelle nationale.

Dans l'ensemble de ces réunions, le conseil a fait preuve d'une approche disciplinée en matière de gouvernance, notamment par le recours réfléchi aux réunions extraordinaires pour traiter des enjeux complexes, l'engagement d'experts juridiques et en gouvernance, et un souci constant d'agir dans l'intérêt supérieur de l'organisation.

Le conseil demeure résolu à travailler de manière constructive avec l'ensemble des parties prenantes afin de soutenir la stabilité, de rétablir la confiance lorsque nécessaire et de positionner l'organisation pour un succès durable dans le cadre de la Stratégie 2028.

Respectueusement présenté,

Lisa Robertson

Présidente

*Au nom de Canada Équestre et de son conseil d'administration, ceci conclut le Rapport de la présidence de la réunion du conseil d'administration tenue le 9, 17 et 24 février 2026.*

**Favoriser l'amour des chevaux et du sport pour la vie.**